



Gap le 1er septembre 2016

Magdalena CONCA
Christophe MATHIEU
Co-Secrétaires départementaux

A Monsieur le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale
des Hautes-Alpes

Objet : Absence de la coordinatrice AVS

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Nous constatons, en cette rentrée, le non remplacement de la personne responsable de la gestion des AVS.

D'une part, cette situation met les équipes des écoles (collègues et AVS) en difficulté. En effet il n'y a plus d'interlocuteur au sein de la DSDEN 05 et aucune information n'est donnée sur l'organisation pratique des prises en charge notifiées par la MDPH et sur l'affectation des AVS.

D'autre part, les directeurs d'école viennent d'être destinataires d'un courrier (ci-joint) émanant de l'IENA-ASH, leur demandant de pallier cette absence en recherchant eux-mêmes des solutions d'organisation. Ce travail important n'est pas de leur responsabilité et ne relève pas de leurs missions.

Aussi, afin de ne pas pénaliser les élèves faisant l'objet d'une aide spécifique, nous vous demandons de remédier à cette situation.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le SNUipp-FSU05, Magdalena Conca et Christophe Mathieu, co-secrétaires